

## Sécurité

BTP13 et 13 Habitat en ont  
"Ras le vol"

La fédération du bâtiment BTP13 et le bailleur social 13 Habitat ont signé une charte de renforcement de la sécurité sur leurs chantiers



Crédit : 13Habitat

D'un côté, les professionnels du bâtiment. De l'autre, le premier bailleur social des Bouches-du-Rhône. Les deux autour d'une convention de coopération appelée "Ras le Vol". Le but de celle-ci ? Garantir une sécurité suffisante sur le terrain, empêcher les vols de matériaux et matériels, favoriser les embauches en insertion et offrir une meilleure gestion des déchets. Ce sont quelques-uns des points d'amélioration et de future collaboration entre les deux acteurs du secteur sur leurs chantiers. Concrètement, ce protocole - qui est une première en France - prévoit l'incitation au dépôt de plainte lorsqu'une infraction est commise ; chose non systématique auparavant. Il est également prévu la désignation de référents internes veillant au bon fonctionnement des chantiers.

## Insertion, environnement, sûreté

La fédération du BTP13 s'attelle sur trois axes en particulier, comme l'explique Isabelle Lonchamps, sa Présidente : « L'insertion, l'environnement et la

sûreté ». Elle ajoute : « Nous nous réjouissons de la mise en place de ce dispositif. Cette charte permettra une collaboration plus forte ». De son côté, 13 Habitat est « le bras armé du Département en matière de réalisation de logements sociaux », assure Lionel Royer-Perreaut, son Président. De 2016 à 2018, le bailleur a réalisé plus de 80 chantiers de construction et de réhabilitation. Parmi ces projets, certains d'entre eux ont connu des désagréments d'importance, comme les vols ou les dégradations. « Le coût des vols et autres actes délictueux sur les chantiers sont, globalement, évalués par la FFB à 1 % minimum du chiffre d'affaires du bâtiment, soit plus d'un milliard d'euros... ». Le président de 13 Habitat et maire des 9e et 10e arrondissements, ne voit qu'une seule solution : « Travailler ensemble pour résoudre ce genre de situation délicate ».

I.B

## Marché

## Petit moral à Marseille

Avec une croissance démographique morne, un taux de chômage alourdi et un déficit de nouveaux arrivants... la Cité Phocéenne plombe son activité économique. 11% de chômeurs, 1,4 % d'accroissement de la population... les chiffres ne sont pas très attractifs. Pourtant, la région l'est avec son premier port de croisière national et ses 90 communes alentours. En outre, avec ses 2 724 €/m<sup>2</sup> moyen contre 3 067 €/m<sup>2</sup> dans l'aire urbaine, Marseille est la seule agglomération où le pouvoir d'achat immobilier est plus fort dans la ville centre qu'à l'extérieur.

## Crédit

## Disparition du PTZ ?

Il semblerait que ce soit la tendance en cette fin d'année de tous les records, mais contrastée, particulièrement en Provence. Le Prêt à Taux Zéro ne serait pas suffisamment efficace d'après la dernière déclaration de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) : « La mission recommande de ne pas prolonger le PTZ au-delà du temps prévu », soit 2021. Cette aide publique à l'achat immobilier importante coûte à l'Etat 1,9 milliards d'euros, dont 1,6 sont dépourvus d'effet décisif. Les professionnels du secteur contestent cette annonce, mettant en avant l'opportunité de primo-accession pour les plus modestes ménages.

## Événement

## Salon Sud Seniors

Le deuxième salon des seniors de Marseille commence demain, vendredi 15 novembre pour s'achever le samedi 16 novembre 2019, au Palais des Congrès du Parc Chanot. Au programme : le marché immobilier bien sûr, où les problématiques - notamment de patrimoine - seront soulevées, mais aussi celles des maisons de retraite, de la rénovation de l'habitat, du Droit, de la Santé, des services à la personne ou encore de la gastronomie. Pour Christophe Celdran, fondateur du réseau d'agences immobilières Clairimmo, « ces salons conservent une dimension importante. Les seniors ont des projets immobiliers à concrétiser ou repenser ; souvent dans une perspective de transmission ».

## Rénovation

## Rénover pour ne pas avoir à reconstruire

Le mal-logement est de tous les titres, depuis le drame de la rue d'Aubagne. Anticiper les besoins de rénovation semble être la meilleure arme pour prévenir avant de devoir reconstruire



Crédit : AdobeStock

"Mieux vaut prévenir que guérir." Cet adage prend tout son sens lorsqu'il est question de tragédie possiblement évitable. Sans attendre de lettre d'injonction adressée par la Mairie, il est possible de bénéficier d'une assistance pour un ravalement de façade. Souvent sous-estimées, leur protection et rénovation sont primordiales, car les fondations comme les toitures en pâtissent et peuvent causer l'effondrement d'un bâtiment. « L'entretien régulier des façades garantit la bonne conservation des immeubles et contribue à la qualité architecturale du centre-ville », explique Jean-Luc Sède. Le fondateur de Renov'Maison ajoute : « Ce qui s'est passé, notamment à la rue d'Aubagne, c'est certainement un manque d'entretien et nous sommes là - professionnels du bâtiment - pour aider, pour dire, par l'intermédiaire de bureaux d'études, ce qu'il faut faire ou ne pas faire ».

## Une sécurité qui a un prix

240 millions d'euros, c'est le budget promis par l'État sur 10 ans. Cependant, seuls 17 millions d'euros auront été alloués, d'ici la fin de l'année. Un dispositif maintenu et d'autant plus renforcé au moment des commémorations de la tragédie de la rue d'Aubagne mais aussi des récentes intempéries dont celles des 22 et 23 octobre derniers, qui ont placé la Ville de Marseille « en état de catastrophe naturelle ». Ces aides peuvent s'élever « jusqu'à 50 % du montant des travaux, plafonnés à 200 €/m<sup>2</sup> de façades à traiter », détaille la Soleam, du moment que les façades sont « visibles à partir de l'espace public ». En plus clair : si la façade donne sur la rue. « Et à condition que les travaux soient réalisés dans l'année en cours. L'année d'après le taux ne sera plus que de 30 % », précise Jean-Luc Sède. Lancée en 2011, l'opération s'étend au départ sur 15 axes de l'hyper-centre. En 2016, le Département s'est associé au dispositif. Elle est aujourd'hui accessible pour 89 axes répartis sur 4 secteurs géographiques : Vieux-Port/Préfecture, La Plaine/Le Camas, Notre-Dame du Mont/Lodi et Saint-Charles/Libération. En tout, 7 arrondissements sont concernés. En juin 2019, la Ville de Marseille décide d'augmenter une nouvelle fois le nombre d'axes éligibles.

## Bâtir sa réputation

« Le cœur de notre métier est d'intervenir dans des immeubles qui ont souffert par les intempéries ou le temps ». Spécialistes de la construction, de la rénovation et de la décoration la trentaine d'employés de Renov'Maison, dont la plupart sont Compagnons du devoir, partagent le même ADN, clairement affiché en slogan : « des pierres et des hommes. C'est la base de notre métier ».

Ibtissam Benchikh

963408

LE THOLONET

SCÉNARIO

Pour les plus belles scènes de votre vie

NOUS AVONS NOS GAGNANTS !

SCÉNARIO est une résidence dont la décoration tourne autour de l'art et de la photographie. Dans ce cadre, la résidence a fait l'objet d'un concours photo pour l'aménagement de ses halls d'entrée. Voici les 3 photos qui ont été retenues.

Plus d'information à l'adresse : <https://www.valimo.fr/concours-artistes-scenario>

LIVRAISON 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2020  
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

06 25 30 96 57 / 04 42 26 63 63

VALIMO  
IMMOBILIER RESIDENTIEL



Villa Salonia  
Ouverture  
janvier 2020

LOCATION APPARTEMENTS AVEC SERVICES DU STUDIO AU 3 PIÈCES

COGEDIMclub®  
RÉSIDENCE SENIORS

Votre résidence seniors  
100 % bien-être à Salon de Provence

Visite de l'appartement témoin sur demande

Une équipe  
présente 7j/7

Des services  
sur-mesure

Des activités  
culturelles et sportives

Un restaurant  
convivial

Une piscine  
privée

Informations et réservations

Boutique de location  
83 allée de Craponne  
13 300 Salon de Provence  
07 64 37 06 97  
0 805 234 200\*

www.cogedim-club.fr

